

Paris, le 29 janvier 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'occasion de ses dernières publications, le Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs a confirmé l'importance de l'impact sur le début de l'exercice 2020-2021 de la crise liée au Covid-19.

Le calendrier de la reprise de ses activités touristiques étant sans cesse reporté compte tenu de la prolongation et de l'aggravation de la crise sanitaire, le Groupe a évalué les principales options en vue de faire face à ce contexte.

Le 28 janvier 2021, le Conseil d'Administration du Groupe a décidé de solliciter l'ouverture d'une procédure amiable de conciliation.

Cette procédure a pour objectif de mener des discussions amiables avec les principaux partenaires du groupe sous l'égide du conciliateur.

Parallèlement, l'étude des mesures de renforcement des fonds propres du Groupe se poursuit.

Le Groupe est convaincu qu'il prend ainsi les mesures appropriées pour faire face à cette crise sanitaire inédite. Il réitère sa confiance dans sa capacité à rebondir dès la réouverture de ses sites grâce à l'attractivité de son offre touristique.

Pour toute information :

Relations Investisseurs et Opérations Stratégiques

Emeline Lauté
+33 (0) 1 58 21 54 76
info.fin@groupepvcp.com

Relations Presse

Valérie Lauthier
+33 (0) 1 58 21 54 61
valerie.lauthier@groupepvcp.com